

La référence aéronautique

  
[www.enac.fr](http://www.enac.fr)



# IESSA

Ingénieur Electronicien  
des Systèmes  
de la Sécurité Aérienne

2015



## Devenir Ingénieur Électronicien des Systèmes de la Sécurité Aérienne

Dates du concours	2
Lieux des épreuves	3
Conditions d'admission	3
Épreuves du concours	3
Programme des épreuves	4
IESSA : un métier	5
La formation	8
Conditions de scolarité	9
S'inscrire au concours IESSA	12
Pour en savoir plus	13



## Sommaire

Son rôle est d'assurer l'installation, la maintenance et le développement des équipements qui participent à la sécurité du transport aérien : radars, systèmes d'atterrissage automatique, systèmes informatiques, systèmes de télécommunication etc. Si les hautes technologies, notamment celles utilisées dans l'aéronautique, vous passionnent... la formation **ENAC IESSA** vous permettra de réussir une carrière aussi intéressante qu'évolutive.

Les élèves IESSA bénéficient d'une **formation rémunérée** et de **l'assurance d'un emploi** stable dans la fonction publique d'État dès leur sortie de l'ENAC.

### Dates du concours

**Épreuves écrites :**  
**13 et 14 avril 2015**  
**Épreuves orales :**

Les épreuves orales se déroulent en une journée entre le **2 et le 3 juin 2015**.

### Nombre de places

**24 places** environ seront ouvertes en 2015 (le chiffre exact sera fixé par arrêté ultérieurement).



## Lieux des épreuves

Les épreuves écrites sont en principe organisées dans chacune des villes suivantes : Ajaccio, Bordeaux, Brest, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Reims, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Tours et DOM TOM. L'ouverture d'un centre de concours est toutefois conditionnée par un nombre d'inscrits suffisant dans chacune de ces villes.

Les épreuves orales se dérouleront à l'ENAC à Toulouse.

## Conditions d'admission

Pour être admis à concourir au concours IESSA, vous devez :

- ▶ Être ressortissant de la Communauté Européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen,
- ▶ Jouir de vos droits civiques,
- ▶ Ne pas avoir de mention portée au n°2 du casier judiciaire, incompatible avec l'exercice des fonctions,
- ▶ Être reconnu physiquement apte à l'emploi (conditions normales d'entrée dans la fonction publique),
- ▶ Être en situation régulière au regard du code du Service National,
- ▶ être titulaire (au 1er septembre de l'année du concours) d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau III relevant des domaines des mathématiques, des sciences et des formations techniques ou d'une qualification ou d'une formation reconnue comme équivalente à l'un de ces titres ou diplômes.
- ▶ Nul ne peut se présenter plus de 3 fois au concours IESSA

**NB : les justificatifs nécessaires seront demandés à l'issue des épreuves orales.**

## Les épreuves du concours

### Épreuves écrites obligatoires d'admissibilité :

Épreuves	Durée	Coef.	Note mini
Français	3 h	3	5
Techniques(1)(2)	4 h	6	8
Maths (1)	2 h	3	5
Anglais(1)	2 h	2	8

(1) Ces épreuves sont présentées sous la forme de questionnaires à choix multiple (QCM).

(2) Epreuve technique écrite obligatoire à options. Un Choix parmi deux cursus au moment de l'inscription (DUT GEII ou R&T).

### Épreuves écrites facultatives Une à votre choix

Épreuves	Durée	Coef.
Soit Connaissances aéronautiques	1 h	bonus
Soit langue vivante 2 (allemand, espagnol, italien)	1 h	bonus

**NB : Pour les épreuves nécessitant l'usage d'une calculatrice, les candidats sont informés qu'ils devront utiliser celle qui sera mise à leur disposition (Modèle calculatrice scientifique Casio fx92 college 2d+).**

Voir notice détaillée sur : <http://world.casio.com/manual/>

### Épreuves orales obligatoires d'admission

Épreuves	Durée	Coef.	Note mini
Entretien avec le jury	30 mn	5	8
Oral d'anglais	15 mn	1	8

**Seuls les candidats déclarés admissibles à l'issue des épreuves écrites seront convoqués aux épreuves orales.**

Toutes les épreuves sont notées de 0 à 20. Le bonus des épreuves facultatives correspond au nombre de points au dessus de 10.



## Épreuves écrites obligatoires

### MATHÉMATIQUES

L'épreuve de mathématiques se basera sur le Programme Pédagogique National en vigueur des DUT GEII (Génie Électrique et Informatique Industrielle) et R&T (Réseaux et Télécommunications) et plus précisément sur les parties communes entre les thèmes 2 et 3 du DUT GEII et les unités d'enseignement (UE12, UE22 et UE32) du DUT R et T. Epreuve de type Questions à choix multiples.

### FRANÇAIS

L'épreuve de français est composée de la rédaction d'une note de synthèse, fondée sur un dossier de 3 à 5 documents issus de la presse, traitant d'un thème de culture générale. Elle est complétée d'un questionnaire à choix multiple (QCM) portant sur des questions de langue. Cette épreuve doit permettre d'apprécier l'aptitude du candidat à la compréhension, la structuration, l'argumentation, la synthèse et l'objectivité. La maîtrise de la langue française est également évaluée.

### ÉPREUVE TECHNIQUE À OPTIONS

Épreuve obligatoire à options de type Questions à Choix Multiples. Le candidat au moment de son inscription au concours devra désigner obligatoirement le programme de son choix pour cette épreuve.

L'épreuve technique se basera sur le cœur de compétence des Programmes Pédagogiques Nationaux en vigueur des DUT GEII (Génie Électrique et Informatique Industrielle) et R&T (Réseaux et Télécommunications) tel que décrit dans :

Thème 1 pour le sujet GEII (hors modules complémentaires)

Les UE11, UE21, UE31, UE12, UE22 et UE32 pour le sujet R&T (hors modules complémentaires).

### ANGLAIS

L'épreuve d'anglais obligatoire devra permettre de juger de l'étendue du vocabulaire et des connaissances grammaticales du candidat. Cette épreuve comportera divers types d'exercices au format QCM.

## Épreuves facultatives

### LANGUE VIVANTE 2

Version sur un sujet non technique, quelques lignes de thème ou rédaction d'un court exposé : cette épreuve permettra d'apprécier l'étendue de votre vocabulaire, de vos connaissances grammaticales ainsi que votre capacité à traduire un texte.

### CONNAISSANCES AÉRONAUTIQUES

Circulation aérienne, navigation, météorologie, etc. Voir programme détaillé en annexe 1.

## Épreuves orales obligatoires

### ENTRETIEN AVEC LE JURY

L'épreuve orale d'entretien avec le jury permettra d'apprécier d'une part votre culture générale et vos qualités de réflexion, d'autre part votre motivation pour l'emploi d'IESSA.

### ANGLAIS

L'épreuve doit permettre de déterminer l'aptitude du candidat à comprendre des documents sonores et à s'exprimer correctement. L'interrogation du candidat se fonde sur des enregistrements authentiques, en langue anglaise, d'extraits de dialogues ou interviews traitant de sujets d'actualité. Ces extraits sont chacun d'une durée d'environ 2 minutes.

**NB :** Pour les épreuves nécessitant l'usage d'une calculatrice, les candidats sont informés qu'ils devront utiliser celle qui sera mise à leur disposition (Modèle calculatrice scientifique Casio fx92 college 2d+).

Voir notice détaillée sur :  
<http://world.casio.com/manual/>

Le candidat dispose de 20 minutes de préparation qu'il répartit à sa convenance. La durée de l'interrogation ne devra pas excéder 15 minutes.

*Voir annexe 2 : conseils aux candidats pour l'épreuve orale d'anglais.*

## IESSA : un métier à hautes responsabilités

Installer, Calibrer, Valider, Maintenir, Développer... les systèmes électroniques de Communication, de Radionavigation, de Surveillance (RADAR) et de Traitement des données de la Navigation Aérienne, sont les fonctions de l'Ingénieur Électronicien des Systèmes de la Sécurité Aérienne. Être IESSA requiert un haut niveau de compétences en Ingénierie de maintenance dans les trois domaines que sont l'électronique, l'informatique et les réseaux de télécommunication. Au sein de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC), les IESSA peuvent exercer leur métier dans les Centres en Route de la Navigation Aérienne (Brest, Bordeaux, Aix-en-Provence, Reims, Athis-Mons), dans les centres de maintenance et aéroports (Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nice, Toulouse, etc.) répartis dans toute la France métropolitaine et les DOM-TOM ; à la Direction Technique de l'Innovation sur des pôles d'Installation ou de Recherche et Développement. Bien entendu, les perspectives d'évolution de carrière sont toujours ouvertes, avec possibilité d'évoluer en interne, de changer de qualification ou de centre d'affectation. L'IESSA peut s'orienter vers des fonctions d'études, d'encadrement, devenir instructeur ou se tourner vers des carrières de coopération internationale.

### Rémunération brute annuelle d'un IESSA

- Un an après la formation :

minimum **30 700 €**

- 10 ans après l'ENAC :

environ **57 000 €**



**IESSA :  
des compétences  
sans cesse remises à jour**

Pour rester opérationnel, l'entretien des compétences est nécessaire. La technique évolue, les équipements aussi. Les IESSA ont un processus de formation continue incessant tout au long de leur carrière leur permettant d'être toujours en contact avec les dernières techniques ou les derniers développements industriels.

### Un métier européen

Un ATSEP (Air Traffic Safety Electronic Personnel) est un Technicien ou un Ingénieur chargé de la maintenance des systèmes de la navigation aérienne. Cette appellation est donnée à toute personne en Europe qui effectue des tâches de maintenance liées à la sécurité du trafic aérien. Cette profession est très encadrée et la formation qui en découle a un statut européen. Un IESSA est un Ingénieur ATSEP et l'ENAC contribue à sa définition et à son application.



## IESSA : la sécurité en tête

Après obtention d'un Bac S option maths mention AB, Loïc Carpentier enchaîne avec un DUT GEII option hyperfréquences à Rouen. S'ensuit la réussite au concours IESSA en 2002, trois ans de formation et une affectation au Service de la Navigation Aérienne Sud-Est à l'aéroport de Nice, premier aéroport de province avec 10 millions de passagers pour l'année 2007.

### Quel type de travail êtes-vous amené à faire ?

LC : L'activité du service technique est répartie en deux pôles : le travail de spécialiste et la permanence opérationnelle. Le travail de spécialiste regroupe les études et installations de matériels utilisés pour la navigation aérienne, les entretiens programmés ou correctifs des matériels, les évolutions du parc d'équipements déjà installés. La permanence opérationnelle, quant à elle, gère les dysfonctionnements des différents matériels. Un ingénieur au sein de chaque équipe (composée de 10 personnes environ) est désigné à tour de rôle pour assurer la tenue du poste de supervision dont les fonctions sont les suivantes : connaissance de l'état de la plate-forme, distribution et suivi des interventions déléguées aux spécialistes, centralisation des informations et des appels téléphoniques.

### Et vous personnellement ?

LC : J'ai été affecté au sein de l'une des trois subdivisions du service technique : la subdivision Radar et Visualisation. Nous comptons également une subdivision gérant les systèmes de radionavigation (ILS, VOR, DME) ainsi que la radio, et une subdivision gérant les calculateurs permettant

de visualiser les informations sur le trafic aérien, plans de vol ainsi que la téléphonie.

Pour comprendre la logique des équipements de ma subdivision, imaginons une chaîne avec à une extrémité un radar et à l'autre l'écran d'un contrôleur de la navigation aérienne. Nous nous occupons de toute la chaîne, c'est-à-dire concrètement de deux radars (bientôt trois) de technologies et d'objectifs différents, du transport de l'information issue des calculateurs radar vers notre réseau sur lequel se déverse d'autres informations provenant d'autres sources radar et non-radar, de systèmes qui permettent la fusion de différentes sources radar, de systèmes d'alertes relief ou d'intrusion d'espace aérien, de systèmes d'enregistrement, de relecture, de trajectographie, enfin jusqu'aux écrans des aiguilleurs du ciel.

### A part la maintenance y a-t-il d'autres perspectives de carrière ?

LC : Les fonctions que nous tenons sont diverses et variées selon notre affectation au sein de la Direction Générale de l'Aviation Civile. Nous avons la chance de pouvoir changer de lieu d'affectation et de compétences au cours de notre carrière. Nous pouvons exercer notre métier dans le service technique d'une approche comme je le fais, mais aussi dans un centre en route de la navigation aérienne, dans un centre d'étude et de recherche sur les nouveaux systèmes à venir dans 10-15 ans, dans un service technique central permettant de gérer de A à Z un projet - de la recherche des moyens (industriels, programmeurs...) jusqu'à l'installation sur site - en étant à l'écoute de toute demande d'évolution d'un centre. Nous pouvons également devenir Instructeurs sur site ou à l'ENAC ou encore travailler pour le Contrôle en



vol des équipements de radionavigation. Comme vous pouvez le constater une large palette d'affectations nous est proposée tout au long de notre carrière.

### **Que retenez-vous de votre passage à l'ENAC ?**

LC : Des enseignants très compétents issus de la profession, une formation concrète orientée vers nos futures tâches; le fait d'être rémunéré pendant nos études, la possibilité d'être logé sur place, une vie associative riche, de nombreuses installations sportives, des soirées organisées par les différentes promotions présentes à l'ENAC. De très bons souvenirs.

### **Quel a été le plus difficile durant votre formation à l'ENAC ?**

LC : Le choix de l'affectation. Pendant deux ans, j'ai travaillé suffisamment pour avoir l'embarras du choix. A l'issue de ces deux années, une liste de postes (lieu et spécialité associée) nous est donnée et il nous faut nous décider pour une première affectation qui dure en moyenne sept ans.

### **On entend très peu parler de vous dans les médias. Comment l'expliquez-vous ?**

LC : Tant mieux c'est que tout se passe bien ! Soyons clair : la maintenance, c'est au départ quand tout va bien qu'il faut la prévoir. Avec le temps, tout matériel connaît le dérèglement ou la panne. Nous sommes là pour y remédier. Avec le temps, tout matériel connaît l'obsolescence, nous sommes là pour renouveler le parc en suivant l'évolution technologique. Nous sommes à la recherche du zéro-panne. Nous nous remettons sans cesse en cause pour rester au top niveau. Les formations à l'ENAC ou sur site sont là pour nous y aider. Nous sommes là pour faire conserver à nos systèmes leur niveau de performance et de

fiabilité d'origine. Notre vigilance fait qu'il y a sécurité et que vous pouvez continuer à prendre l'avion sans inquiétudes.

Etroits partenaires des contrôleurs, nous travaillons dans l'ombre. Des vies dépendent du bon fonctionnement des systèmes dont nous avons la charge, il y a par conséquent un petit stress associé mais aussi une fierté sur nos épaules. La fierté de réagir en temps réel efficacement et la fierté d'être les successeurs de la lignée des «opérateurs radio» qui assuraient à la fois les tâches de contrôle et les tâches de maintenance des appareils grâce auxquels ils organisaient la circulation aérienne (en 1945, il n'y avait qu'un seul corps technique). Cela a bien évolué depuis, cela n'est plus un dépannage 'au fer à souder'. A présent, les avancées technologiques rendent les systèmes tellement complexes et interdépendants que notre domaine de compétence - à savoir l'électronique - a évolué vers la supervision, la télémaintenance et le télédiagnostic.

### **Un dernier mot ?**

LC : Deux. Responsabilité et technologie. Nous œuvrons pour la sécurité aérienne. A une condition : la maintenir efficace comme au premier jour.

Loïc



## Une carrière et des études à l'ENAC

### LA FORMATION IESSA : UNE FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation des IESSA est de 3 ans. Son point fort : associer étroitement enseignement théorique, pratique, et stages en alternance avec le milieu professionnel. Objectif : vous conférer une expérience professionnelle de haut niveau permettant de maîtriser les techniques avancées du domaine aéronautique. Cette formation s'appuie sur des standards Européens que l'ENAC contribue à définir.

### UN ENSEIGNEMENT DE BASE,

La première année est essentiellement une formation technique de base. Elle débute par une consolidation des connaissances en mathématiques et en anglais ; de plus des compléments de formation en électronique, informatique et réseaux de télécommunication assureront un niveau égal pour tous et vous prépareront à l'apprentissage des techniques spécialisées de deuxième année. Ces diverses phases seront concrétisées par des projets en électronique et informatique. En parallèle vous prendrez contact avec le monde professionnel en abordant les premières connaissances de base sur les systèmes de Communications, Navigation, Surveillance et Traitement des Données. Un premier stage de 8 semaines dans un aéroport permettra de concrétiser vos connaissances. Diverses visites de grands groupes liés aux activités de l'aviation civile (AIRBUS...) compléteront cette première année.

### ... PUIS QUALIFIANT,

La deuxième année sera dédiée à l'apprentissage des connaissances et compétences dans les domaines techniques de la

Communication (Radio-communication et Réseaux de télécommunication), la Navigation (Systèmes au sol), la Surveillance (Radar) et le traitement des données aéronautiques (Calculateurs et outils de visualisation). Un nouveau stage de 8 semaines dans un Grand Centre (Centre de Contrôle Régional, Direction Technique de l'Innovation, Roissy CDG...), un stage en immersion anglophone ainsi que votre affectation (prononcée début août) ponctueront cette deuxième année.

### ... ENFIN SPÉCIALISÉ,

Affecté en début de troisième année, vous serez en phase de Qualification Technique (QT). C'est une période de formation en alternance entre votre centre d'affectation et l'ENAC. La QT fait l'objet d'une évaluation statutaire qui décide de vos compétences techniques. Parallèlement à votre travail en centre, vous rédigerez un mémoire de fin d'études d'Ingénieur que vous soutiendrez devant un jury à l'ENAC. Votre titularisation sera prononcée comme résultat de votre succès à votre QT et à votre scolarité. Vous serez titularisé au sein de la Direction Générale de l'Aviation Civile (fonction publique d'Etat) dans le corps des Ingénieurs Electroniciens des Systèmes de la Sécurité Aérienne.

### PROGRESSION DE CARRIERE ET MOBILITÉ

Vous pourrez prétendre à une mobilité tant géographique que fonctionnelle. Postes d'encadrement ou Instructeurs seront à votre portée et vous pourrez évoluer au grés de vos orientations personnelles et professionnelles.





## Conditions de scolarité

### UNE FORMATION GRATUITE ET RÉMUNÉRÉE

Les élèves IESSA sont rémunérés dès leur entrée en formation.

Rémunération annuelle brute d'un élève IESSA :

- 1ère année, environ : **17 835 €**
- 2ème année, environ : **21 556 €**
- 3ème année, environ : **26 423 €**

En contrepartie, vous vous engagez à rester 7 ans dans la fonction publique d'État à l'issue de votre formation.



## L'ENAC : un vrai style de vie

Au cœur du Complexe Scientifique de Toulouse-Rangueil, à 15 mn environ du centre de Toulouse, le campus de l'ENAC s'étend sur un vaste domaine de 20 hectares. Calme, espaces verts, terrains de sport : vous bénéficiez là d'un cadre de travail de qualité, conçu pour faire de votre passage à l'ENAC un séjour agréable et enrichissant. Tous les équipements de loisirs, d'hébergement de l'école sont à votre disposition. Vous avez également le choix entre de nombreuses activités sportives et culturelles. Vous pouvez utiliser, si vous le désirez, les résidences pour élèves de l'ENAC (sous réserve de places disponibles).

Restaurant libre-service, cafétéria vous accueillent pour les petits-déjeuners et les repas. Côté sport, vous avez accès aux terrains de football et de rugby de l'ENAC, mais aussi à ses 6 courts de tennis, practice de golf, salle omnisports. Vous pouvez aussi participer aux nombreux clubs d'activités élèves : escalade, aéroclub, ski, voile, photo, théâtre, ciné club... Le campus de l'ENAC est situé à quelques kilomètres du centre de Toulouse, au cœur du complexe scientifique de Rangueil, où sont implantés les organismes de pointe et les laboratoires de recherche les plus prestigieux : CNES, CNRS, LAAS..



## ANNEXE 1

### CONNAISSANCES AÉRONAUTIQUES Programme de l'épreuve facultative

#### CIRCULATION AÉRIENNE

Les règles de l'air : domaine d'application, règles générales, régimes IFR et VFR.

#### SERVICES DE LA CIRCULATION AÉRIENNE

- Définition, divisions de l'espace aérien, service du contrôle de la circulation aérienne, service d'information et d'alerte.
- Procédures du service du contrôle d'aérodrome, du service du contrôle d'approche et du service de contrôle régional.
- Procédures de calage altimétrique.
- Procédures usuelles pour la préparation de l'exécution des vols, procédure d'attente et d'approche, procédures radar.

#### NAVIGATION

- Notions de navigation : la sphère terrestre, dimensions, mouvement.
- Définition des termes suivants : axe des pôles, équateur, méridiens, parallèles, coordonnées géographiques, azimut relèvement, les cartes, représentation de la surface de la terre sur un plan, notions élémentaires sur le canevas de Mercator, échelles, navigation à l'estime, triangle de vitesse, le vent (vitesse et direction), la vitesse sol, construction du triangle des vitesses.

#### MÉTÉOROLOGIE

- Phénomènes météorologiques intéressant les aérodromes : vent au sol, relation entre le vent et la distribution de la pression, loi de Buys Ballot.

- Pression atmosphérique, calages altimétriques.
- Le brouillard : types de brouillard, mode de formation, givrage, danger pour l'aéronautique.

#### NOTIONS D'AÉRODYNAMIQUE ET DE TECHNOLOGIE AÉRONAUTIQUE

- L'avion, éléments d'aérodynamique, portance, traînée, équation du vol en palier, en montée, en descente.
  - Les gouvernes, dispositifs hypersustentateurs.
  - Notions élémentaires sur les propulseurs et les instruments de bord.
- Pour préparer cette épreuve, divers ouvrages spécialisés peuvent être utilisés, notamment le «Manuel du pilote d'avion», et «Initiation à l'aéronautique».
- On peut se procurer ces ouvrages auprès de :

- 1 - CEPADUES EDITIONS  
111 rue Nicolas Vauquelin  
31000 Toulouse  
Tél : 05.61.40.57.36
- 2 - Aéro-clubs et écoles de pilotage.
- 3 - Librairies spécialisées en aéronautique.
- 4 - Toute librairie sur commande.

## ANNEXE 2

### CONSEILS AUX CANDIDATS POUR L'ÉPREUVE ORALE D'ANGLAIS

S'exprimer correctement en anglais et comprendre la langue aussi bien à l'oral qu'à l'écrit est une condition indispensable pour exercer le métier d'IESSA. Lecture de notices et communication avec des centres étrangers font partie de leurs compétences.



## LA NATURE DE L'ÉPREUVE

L'interrogation du candidat se fonde sur des enregistrements authentiques en langue anglaise, d'extraits de dialogues ou d'interviews traitant de sujets d'actualité. Ces extraits sont chacun d'une durée de 1 mn et demi à 2 mn.

## DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

Sur une cassette sont enregistrées quatre rubriques de journal parlé. Au terme de votre temps de préparation (20'), vous devez présenter à l'examineur un compte-rendu oral de deux d'entre elles. Ce compte-rendu devra être à la fois précis et détaillé ; il doit permettre à l'examineur d'évaluer votre capacité de compréhension de la langue parlée. Vous disposez de 20 minutes pour choisir deux rubriques, les écouter et en préparer un compte-rendu. Vous pouvez prendre des notes, mais vous ne devez pas rédiger votre exposé et encore moins le lire lors de l'interrogation. Une fois le compte-rendu terminé, l'examineur entamera une conversation avec vous. L'échange pourra traiter d'un thème de votre compte-rendu ou s'orienter vers un autre sujet. Votre entretien ne devra pas excéder quinze minutes au total (compte-rendu, plus conversation)

## ÉVALUATION DU CANDIDAT

L'évaluation de l'aptitude du candidat à utiliser l'anglais dans le cadre d'un échange oral repose sur trois éléments, à savoir :

1. Son niveau de compréhension orale :
  - dans le compte-rendu qu'il présente en début d'interrogation, il doit faire ressortir les points-clé des deux extraits qu'il a choisis.
  - il doit aussi pouvoir répondre aux questions de l'examineur sur certains points de détail.
2. Sa connaissance du vocabulaire et expressions de la langue pratique :
  - l'examineur lui demandera d'expliquer,

en anglais, certains mots ou expressions tirés des passages choisis, de fournir synonymes ou contraires, voire d'autres termes du même domaine et vérifiera ses connaissances dans des domaines voisins.

3. Sa capacité d'expression préparée et spontanée :

- lorsqu'il présentera son compte-rendu et ses commentaires, il veillera à ne pas lire les notes ou phrases qu'il aura rédigées afin que son expression garde un caractère naturel.

- lorsqu'il répondra aux questions de l'examineur, il devra pouvoir démontrer sa rapidité de réaction et sa capacité à s'exprimer en anglais correct en situation d'improvisation.

- Dans son jugement l'examineur prendra en compte :

- la qualité de la prononciation et de l'accentuation des mots, l'intonation et le rythme d'élocution (le candidat devra veiller à parler clairement, c'est-à-dire de manière ni trop hésitante, ni trop rapide).

- la précision et l'étendue de vocabulaire,
- la cohérence grammaticale (c'est-à-dire correction des éléments constitutifs de la phase : verbe, articles, pronoms indéfinis, etc. mais aussi de la structure générale qui gagnera à rester simple).

Outre les éléments ci-dessus, l'évaluation de la capacité d'expression du candidat reposera sur les critères suivants :

a) dans le compte-rendu oral et le commentaire personnel des rubriques choisies - c'est-à-dire la phase d'expression préparée - l'on attendra de lui qu'il soit en mesure de s'exprimer avec une assistance minimale de l'examineur.

b) lorsque le candidat sera interrogé sur des points particuliers des extraits choisis, puis sera invité à parler de sujets complémentaires - c'est-à-dire dans la phase d'expression spontanée - il sera jugé sur sa capacité à réagir aux questions de l'examineur sans que celui-ci ait à ralentir anormalement son débit ou à reformuler plusieurs fois ses questions.





## S'inscrire au concours IESSA

Inscription par Internet uniquement :

<http://www.enac.fr>

du mardi 2 décembre 2014

au jeudi 19 février 2015 minuit.

Aucune inscription ne sera acceptée après le 19 février 2015.

### ATTENTION

Avant toute inscription, le candidat devra s'assurer d'une adresse e.mail valide pour toute la durée du concours.

### ► SAISIE ET VALIDATION DES DONNÉES :

Lors de l'inscription, il sera fourni au candidat un numéro d'inscription et un mot de passe confidentiel **par concours** qui seront nécessaires pour tout accès au serveur et ce, jusqu'à la fin du concours. En cas de problème, appeler le : **05 62 17 40 72** de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00 tous les jours ouvrables.

Les informations fournies par le candidat engagent sa responsabilité. En cas de fausse déclaration, le candidat s'expose à des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion du concours, et à la perte du bénéfice éventuel de l'admission à l'ENAC

### ► DROITS D'INSCRIPTION

**Attention** : Le paiement des droits d'inscription se fera par le candidat lui-même (sans passer par les secrétariats de lycées).

- Les droits d'inscription au concours IESSA sont de : **30 €**.

- Gratuité pour les boursiers du gouvernement français sur présentation d'une photocopie de l'original de la décision nominative d'attribution définitive des bourses nationales. Ils devront obligatoirement mentionner sur ce document leur numéro d'inscription et l'adresser à : **ENAC, Admissions et Vie des Campus (AViC)**

### Concours IESSA

**CS 54005**

**31055 Toulouse Cedex 4** dans un délai de 7 jours à compter de la date d'inscription (le cachet de la poste faisant foi). Votre inscription ne pourra être validée qu'à réception de votre justificatif.

### ► PAIEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION :

- Paiement par carte bancaire exclusivement : Les candidats devront indiquer le numéro de la carte, la date d'expiration (mois, année) les chiffres du cryptogramme situé au dos de la carte. Si le paiement est accepté, votre inscription sera immédiatement validée.



Dans le cas où vous renoncerez à concourir pour quelque motif que ce soit, **aucun remboursement, dédommagement ou report ne sera possible.**

## Principales données du concours IESSA

### Année 2014

Inscrits :	<b>191</b>
Admissibles :	<b>23</b>
Admis :	<b>11</b>

### Année 2013

Inscrits :	<b>190</b>
Admissibles :	<b>25</b>
Admis :	<b>11</b>

### ► LES ANNALES DU CONCOURS

Elles sont téléchargeables sur le site : [www.enac.fr](http://www.enac.fr)  
rubrique : Formations / Formations 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> cycle.

### ► LES RÉSULTATS DU CONCOURS

Par internet : <https://concours.enac.fr>  
en saisissant votre numéro d'inscription et votre mot de passe.  
Par lettre envoyée à votre domicile.

### ► POUR EN SAVOIR PLUS

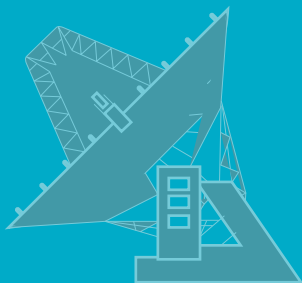
Vous obtiendrez tout renseignement complémentaire sur le concours et la formation IESSA :

↳ Par téléphone au **05 62 17 40 72**  
auprès de **Mme Marlène RINCON**,  
Admissions et Vie des Campus ENAC -  
tous les jours ouvrables de 08 h 00 à 12 h 00  
et de 14 h 00 à 17 h 00

↳ Par internet : [www.enac.fr](http://www.enac.fr)

↳ Par courrier à l'ENAC :  
**Admissions et Vie des Campus (AViC) -  
Concours IESSA**  
7 avenue Edouard Belin - CS 54005  
31055 TOULOUSE Cedex 4





Ecole Nationale de l'Aviation Civile  
7 avenue Edouard Belin  
CS 54005  
31055 Toulouse cedex 4  
Tél. + 33 (0) 5 62 17 40 72  
Fax. + 33 (0) 5 62 17 40 79



La référence aéronautique